

Sélection de grilles du Volume Complémentaire du CECR

Compétences communicatives

TABLEAU DE NAVIGATION RAPIDE

COMPETENCES LINGUISTIQUES

[Grille 1 : Étendue linguistique générale](#)

[Grille 2 : Étendue du vocabulaire](#)

[Grille 3 : Correction grammaticale](#)

[Grille 4 : Maîtrise du vocabulaire](#)

[Grille 5 : Maîtrise de l'orthographe](#)

[Grille 6 : Maîtrise phonologique](#)

COMPETENCE SOCIOLINGUISTIQUE

[Grille 7 : Adéquation sociolinguistique](#)

COMPETENCES PRAGMATIQUES

[Grille 8 : Développement thématique](#)

[Grille 9 : Cohérence et cohésion](#)

[Grille 10 : Précision](#)

[Grille 11 : Aisance à l'oral](#)

INTRODUCTION

[Le volume complémentaire du CECRL](#), publié en 2018, est encore mal connu et souvent peu utilisé par les professeurs de langues vivantes. Il actualise et complète le CECRL publié en 2001 avec de nouvelles échelles de descripteurs, notamment pour la médiation et les compétences plurilingues et pluriculturelles. Il ne saurait être vu uniquement comme un catalogue proposant des grilles servant à évaluer les progrès et le niveau des apprenants, aussi intéressantes et fiables soient-elles, mais aussi comme un véritable outil de formation et d'entraînement permettant de bâtir des situations d'apprentissage efficaces et diverses.

En plus d'introduire une nouvelle échelle de niveau européen pré-A1, le volume complémentaire donne une vision plus précise et détaillée des niveaux intermédiaires (A2+, B1+, B2+) pour chaque mode de communication (aussi appelé « activité langagière »).

L'apprenant est vu comme un acteur social qui co-agit avec l'autre dans le cadre de l'approche actionnelle. Il s'agit de comprendre (avec) l'autre pour construire du sens dans une dimension pluriculturelle. Dans cette perspective, la médiation va au-delà de la seule interaction entre deux locuteurs en cela qu'elle facilite la communication par la création de sens malgré les éventuels obstacles linguistiques et culturels.

Cette dimension pluriculturelle apparaît à de nombreuses reprises dans le volume complémentaire du CECRL. En effet, l'apprentissage d'une langue passe également par la conscience pluriculturelle (identifier, donner du sens et intégrer des gestes et regards adéquats, la distance à l'autre, les codes vestimentaires et du mode de vie en général).

La sélection de grilles d'évaluation ci-dessous poursuit un double objectif :

-orienter les professeurs en matière d'objectifs à intégrer dans les scénarii d'apprentissage

-faciliter le travail des professeurs de langues vivantes de construction de grilles d'évaluation des tâches finales

Je tiens à remercier Lee COOK, formateur académique, et Anne COOK, chargée de mission d'inspection, de leur aide dans la sélection des grilles.

Alain GIRAULT

IA-IPR d'anglais – Académie de Grenoble

Sélection de grilles du Volume Complémentaire du CECR

Compétences communicatives

COMPETENCES LINGUISTIQUES

Grille 1 : Étendue linguistique générale

C2	Peut tirer profit d'une maîtrise globale et fiable d'une gamme très étendue de langue pour formuler précisément sa pensée, insister, discriminer et lever l'ambiguïté. Ne montre aucun signe de devoir réduire ce qu'il/elle veut dire.
C1	Peut utiliser une gamme étendue de structures grammaticales complexes de façon appropriée et avec beaucoup de souplesse. Peut choisir la formulation appropriée dans un large répertoire de langue pour exprimer sans restriction ce qu'il/elle veut dire.
B2	Peut s'exprimer clairement et sans donner l'impression d'avoir à restreindre ce qu'il/elle souhaite dire. Possède une gamme assez étendue de langue pour pouvoir faire des descriptions claires, exprimer des points de vue et développer des arguments sans chercher ses mots de manière évidente et en utilisant des phrases complexes.
B1	Possède une gamme assez étendue de langue pour décrire des situations imprévisibles, expliquer les points principaux d'un problème ou d'une idée avec assez de précision et exprimer sa pensée sur des sujets abstraits ou culturels tels que la musique ou le cinéma. Possède suffisamment de moyens linguistiques pour s'en sortir, et suffisamment de vocabulaire pour s'exprimer avec quelques hésitations et périphrases sur des sujets tels que la famille, les loisirs et centres d'intérêt, le travail, les voyages et l'actualité mais le vocabulaire limité conduit à des répétitions et parfois même à des difficultés de formulation.
A2+	Possède un répertoire de langue élémentaire qui lui permet de se débrouiller dans des situations courantes au contenu prévisible, bien qu'il lui faille généralement chercher ses mots et trouver un compromis par rapport à ses intentions de communication.
A2	Peut produire de brèves expressions courantes afin de répondre à des besoins simples de type concret : détails personnels, routines quotidiennes, désirs et besoins, demandes d'information. Peut utiliser des modèles de phrases élémentaires et communiquer à l'aide de d'expressions mémorisées, de groupes de quelques mots et d'expressions toutes faites, sur soi, les gens, ce qu'ils font, les lieux, les biens, etc. Possède un répertoire limité de courtes expressions mémorisées couvrant les premières nécessités vitales des situations prévisibles ; des pannes fréquentes et des malentendus surviennent dans les situations imprévues.
A1	Possède un choix élémentaire d'expressions simples pour les informations sur soi et les besoins de type courant. Peut utiliser quelques structures simples dans des phrases simples en supprimant ou en simplifiant des éléments
Pré-A1	Peut utiliser des mots isolés et des expressions simples pour donner des informations simples sur soi.

RETOUR AU TABLEAU DE
NAVIGATION

Sélection de grilles du Volume Complémentaire du CECR

Compétences communicatives

Grille 2 : Étendue du vocabulaire

C2	Possède une bonne maîtrise d'un vaste répertoire lexical incluant des expressions idiomatiques et des termes familiers ; est conscient des niveaux de connotation sémantique.
C1	Possède une bonne maîtrise d'un vaste répertoire lexical lui permettant de surmonter facilement les lacunes par des périphrases avec une recherche peu apparente d'expressions et de stratégies d'évitement. Peut choisir entre plusieurs possibilités lexicales dans pratiquement toutes les situations en utilisant des synonymes même pour des mots non familiers. Maîtrise bien les expressions idiomatiques familières et fait des jeux de mots avec facilité. Peut comprendre et utiliser de façon appropriée la gamme de vocabulaire technique et d'expressions idiomatiques propres à son domaine de spécialité.
B2	Peut comprendre et utiliser les termes techniques généraux de son domaine, quand il/elle en discute avec d'autres spécialistes. Possède une bonne gamme de vocabulaire pour les sujets relatifs à son domaine et les sujets plus généraux. Peut varier sa formulation pour éviter des répétitions fréquentes, mais des lacunes lexicales peuvent encore provoquer des hésitations et l'usage de périphrases. Peut produire assez systématiquement de nombreux mots adéquats dans la plupart des contextes. Peut comprendre et utiliser une grande partie du vocabulaire spécialisé de son domaine mais a des difficultés avec la terminologie d'une spécialité différente de la sienne.
B1	A une bonne gamme de vocabulaire en rapport avec des sujets familiers et des situations quotidiennes. Possède un vocabulaire suffisant pour s'exprimer à l'aide de périphrases sur la plupart des sujets relatifs à sa vie quotidienne tels que la famille, les loisirs et les centres d'intérêt, le travail, les voyages et l'actualité.
A2	Possède un vocabulaire suffisant pour mener des transactions quotidiennes courantes dans des situations et sur des sujets familiers. Possède un vocabulaire suffisant pour satisfaire les besoins communicatifs élémentaires. Possède un vocabulaire suffisant pour satisfaire les besoins primordiaux
A1	Possède un répertoire élémentaire de mots isolés et d'expressions relatifs à des situations concrètes précises.
Pré-A1	Pas de descripteur disponible

Grille 3 : Correction grammaticale

C2	Peut maintenir constamment un haut niveau de correction grammaticale même lorsque l'attention se porte ailleurs (par ex. dans la planification ou l'observation des réactions de l'autre).
C1	Peut maintenir constamment un haut degré de correction grammaticale ; les erreurs sont rares et difficiles à repérer.
B2	A un bon contrôle grammatical. Des bévues occasionnelles, des erreurs non systématiques et de petites fautes syntaxiques peuvent encore se produire mais elles sont rares et peuvent souvent être corrigées rétrospectivement. A un assez bon contrôle grammatical. Ne fait pas de fautes conduisant à des malentendus. A un bon contrôle des structures utilisées dans un langage simple et de quelques formes grammaticales complexes, bien qu'il/elle ait tendance à utiliser les structures complexes de façon rigide avec quelques inexactitudes.
B1	Communique avec une correction suffisante dans des contextes familiers ; en règle générale, a un bon contrôle grammatical malgré de nettes influences de la langue maternelle. Des erreurs peuvent se produire mais le sens général de ce qu'il/elle veut exprimer reste clair. Peut se servir avec une correction suffisante d'un répertoire de tournures et d'expressions fréquemment utilisées et associées à des situations plutôt prévisibles
A2	Peut utiliser des structures simples correctement mais commet encore systématiquement des erreurs élémentaires comme, par exemple, la confusion des temps et l'oubli de l'accord ; le sens général reste cependant clair.
A1	A un contrôle limité de structures syntaxiques et de formes grammaticales simples appartenant à un répertoire mémorisé.
Pré-A1	Peut utiliser des principes très simples de l'ordre des mots dans des phrases courtes.

RETOUR AU TABLEAU DE NAVIGATION

Sélection de grilles du Volume Complémentaire du CECR

Compétences communicatives

Grille 4 : Maîtrise du vocabulaire

C2	Utilisation constamment correcte et appropriée du vocabulaire.
C1	Utilise un vocabulaire recherché de façon idiomatique et appropriée.
	A l'occasion, petites bévues, mais pas d'erreurs de vocabulaire significatives.
B2	L'exactitude du vocabulaire est généralement élevée bien que des confusions et le choix de mots incorrects se produisent sans gêner la communication.
B1	Montre une bonne maîtrise du vocabulaire élémentaire mais des erreurs sérieuses se produisent encore quand il s'agit d'exprimer une pensée plus complexe ou de traiter des sujets et des situations inhabituels.
	Utilise une gamme étendue de vocabulaire simple de façon appropriée quand il s'agit de sujets familiers.
A2	Possède un répertoire restreint ayant trait à des besoins quotidiens concrets.
A1	Pas de descripteur disponible
Pré-A1	Pas de descripteur disponible

Grille 5 : Maîtrise de l'orthographe

C2	Les écrits sont sans faute d'orthographe.
C1	La mise en page, les paragraphes et la ponctuation sont logiques et facilitants. L'orthographe est exacte à l'exception de quelques coquilles.
B2	Peut produire un écrit suivi, clair et intelligible qui suit les règles d'usage de la mise en page et de l'organisation.
	L'orthographe et la ponctuation sont relativement exactes mais peuvent subir l'influence de la langue maternelle.
B1	Peut produire un écrit suivi généralement compréhensible tout du long.
	L'orthographe, la ponctuation et la mise en page sont assez justes pour être suivies facilement le plus souvent.
A2	Peut copier de courtes expressions sur des sujets courants, par ex. les indications pour aller quelque part.
	Peut écrire avec une relative exactitude phonétique (mais pas forcément orthographique) des mots courts qui appartiennent à son vocabulaire oral.
A1	Peut copier de courtes expressions et des mots familiers, par exemple des signaux ou consignes simples, le nom des objets quotidiens, le nom des magasins et un ensemble d'expressions utilisées régulièrement.
	Peut orthographier son adresse, sa nationalité et d'autres informations personnelles de ce type.
	Peut utiliser une ponctuation très simple (par ex. le point, ou le point d'interrogation).
Pré-A1	Pas de descripteur disponible.

RETOUR AU TABLEAU DE NAVIGATION

Sélection de grilles du Volume Complémentaire du CECR

Compétences communicatives

Grille 6 : Maîtrise phonologique

C2	Peut utiliser tout l'éventail des traits phonologiques de la langue cible avec un haut degré de maîtrise – y compris les traits prosodiques tels que l'accent tonique et phrastique, le rythme et l'intonation-, de façon à ce que les moindres détails de son message soient clairs et précis. La présence d'un accent venant d'autres langues n'affecte aucunement ni la compréhension ni l'efficacité de la transmission et de la mise en valeur du sens.	Peut en principe articuler tous les sons de la langue cible avec clarté et précision.	Peut utiliser correctement et de façon efficace les traits prosodiques (par ex. l'accent, le rythme et l'intonation) afin de transmettre de fines nuances de sens (par ex. pour différencier et mettre en valeur).
C1	Peut utiliser avec une assez bonne maîtrise tout l'éventail des traits phonologiques de la langue cible, de façon à être toujours intelligible. Peut articuler pratiquement tous les sons de la langue cible ; on peut noter la présence d'un accent venant d'autre(s) langue(s) mais cela n'affecte en rien la compréhension.	Peut articuler pratiquement tous les sons de la langue cible avec un haut degré de maîtrise. Peut en général s'auto corriger quand il/elle a manifestement mal prononcé un son.	Peut prononcer un discours fluide et intelligible en ne faisant que de rares erreurs d'accent, de rythme et/ou d'intonation qui n'affectent ni la compréhension ni l'efficacité. Peut varier l'intonation et placer correctement l'accent pour exprimer exactement ce qu'il souhaite dire.
B2	Peut en général utiliser la bonne intonation, placer correctement l'accent et articuler clairement les sons isolés ; l'accent a tendance à subir l'influence de l'une ou l'autre des langues qu'il/elle parle, mais l'impact sur la compréhension est négligeable ou nul.	Peut, dans de longues parties d'énoncés, articuler clairement une grande quantité des sons de la langue cible ; le tout est intelligible malgré quelques erreurs systématiques de prononciation. Peut, à partir de son répertoire, prédire avec une certaine précision les traits phonologiques de la plupart des mots non familiers (par ex. l'accent tonique en lisant).	Peut utiliser des traits prosodiques (par ex. l'accent, l'intonation, le rythme,) pour faire passer le message qu'il a l'intention de transmettre, mais l'influence des autres langues qu'il/elle parle est notable.
B1	La prononciation est en général intelligible ; l'intonation et l'accentuation des énoncés et des mots sont presque corrects. L'une ou l'autre des langues qu'il/elle parle a en général une influence sur l'accent et la compréhension peut en être affectée.	Est en général totalement intelligible, bien qu'il/elle fasse régulièrement des erreurs de prononciation de sons et de mots isolés qui ne lui sont pas familiers.	Peut transmettre son message de façon intelligible malgré une forte influence de l'une ou l'autre des langues qu'il/elle parle sur l'accent, l'intonation et/ou le rythme.
A2	La prononciation est en général suffisamment claire pour être comprise mais l'interlocuteur devra parfois faire répéter. Une forte influence de l'une ou l'autre des langues parlées sur l'accent, le rythme et l'intonation peut affecter la compréhension et requiert la participation des interlocuteurs. La prononciation des mots familiers est cependant claire.	La prononciation est en général intelligible dans des situations d'échanges quotidiens simples, pourvu que l'interlocuteur fasse l'effort de comprendre certains sons spécifiques. Une mauvaise prononciation systématique des phonèmes n'affecte pas la compréhension, pourvu que l'interlocuteur fasse l'effort de reconnaître l'influence de la langue du locuteur sur la prononciation et s'y adapte.	Peut utiliser de façon intelligible les traits prosodiques des mots et expressions quotidiens, malgré une forte influence de l'une ou l'autre des langues qu'il/elle parle sur l'accent, l'intonation et/ou le rythme. Les traits prosodiques (par ex. l'accent tonique) des mots familiers et quotidiens et des énoncés simples sont convenables.
A1	La prononciation d'un répertoire très limité d'expressions et de mots mémorisés est compréhensible avec quelque effort pour des interlocuteurs habitués aux locuteurs de son groupe linguistique. Peut reproduire correctement un nombre limité de sons ainsi que d'accents sur des mots et des expressions simples et familiers.	Peut, s'il/elle est guidé de manière précise, reproduire correctement des sons dans la langue cible. Peut articuler un nombre tellement limité de sons que l'interlocuteur doit proposer de l'aide pour que les paroles soient intelligibles (par ex. répéter correctement et demander la répétition de nouveaux sons).	Peut utiliser de façon intelligible les traits prosodiques d'un répertoire limité de mots et d'expressions simples, malgré une très forte influence de l'accent, du rythme, et/ou de l'intonation de l'une ou l'autre des langues qu'il parle ; son interlocuteur doit se montrer coopératif.
Pré-A1	Pas de descripteur disponible	Pas de descripteur disponible	Pas de descripteur disponible

RETOUR AU TABLEAU DE NAVIGATION

Sélection de grilles du Volume Complémentaire du CECR

Compétences communicatives

COMPÉTENCE SOCIOLINGUISTIQUE

Grille 7 : Adéquation sociolinguistique

C2	<p>Peut jouer efficacement le rôle de médiateur entre des locuteurs de la langue cible et de celle de sa communauté en tenant compte des différences socioculturelles et sociolinguistiques. Manifeste une bonne maîtrise des expressions idiomatiques et familières avec la conscience des niveaux connotatifs de sens.</p> <p>Apprécie pratiquement toutes les implications sociolinguistiques et socioculturelles de la langue des locuteurs compétents dans la langue cible et peut réagir en conséquence.</p> <p>Peut utiliser de façon efficace, à l'oral ou à l'écrit, toute une série de stratégies de communication sophistiquées pour ordonner, argumenter, persuader, dissuader, négocier et conseiller.</p>
C1	<p>Peut reconnaître un large éventail d'expressions idiomatiques et familières et apprécier les changements de registres ; peut devoir toutefois confirmer tel ou tel détail, en particulier si l'accent n'est pas familier.</p> <p>Peut comprendre l'humour, l'ironie et les références culturelles implicites et saisir les nuances de sens.</p> <p>Peut suivre des films utilisant largement l'argot et des expressions idiomatiques.</p> <p>Peut utiliser la langue avec efficacité et souplesse dans des relations sociales, y compris pour un usage affectif, allusif ou pour plaisanter.</p> <p>Peut ajuster le niveau de formalité (registre et style) pour s'adapter au contexte social (formel, informel ou familier) et garder un registre oral cohérent.</p> <p>Peut faire des remarques critiques ou exprimer avec tact un profond désaccord.</p>
B2	<p>Peut suivre des discussions de groupe et y participer en faisant quelques efforts même quand les gens parlent rapidement et utilisent des termes familiers.</p> <p>Peut identifier et interpréter des codes socioculturels et sociolinguistiques et modifier en connaissance de cause sa façon de s'exprimer pour qu'elle corresponde à la situation.</p> <p>Peut s'exprimer avec assurance, clairement et poliment dans un registre formel ou informel approprié à la situation et aux personnes en cause.</p> <p>Peut adapter son expression pour différencier des registres formels et informels, mais ne le fait pas toujours de manière appropriée.</p> <p>Peut s'exprimer convenablement en situation et éviter de grossières erreurs de formulation.</p> <p>Peut poursuivre une relation suivie avec des locuteurs de la langue cible sans les amuser ou les irriter sans le vouloir ou les mettre en situation de se comporter autrement qu'avec un autre locuteur compétent.</p>
B1	<p>Peut s'exprimer et répondre à un large éventail de fonctions langagières en utilisant leurs expressions les plus courantes dans un registre neutre.</p> <p>Est conscient des règles de politesse importantes et se conduit de manière appropriée.</p> <p>Est conscient des différences les plus significatives entre les coutumes, les usages, les attitudes, les valeurs et les croyances qui prévalent dans la communauté concernée et celles de sa propre communauté et en recherche les indices.</p>

A2	<p>Peut employer des fonctions simples du langage et y répondre, comme par exemple, des échanges d'informations et des demandes et exprimer simplement des opinions et des points de vue.</p> <p>Peut entrer en contact simplement mais efficacement en utilisant les expressions courantes les plus simples et en suivant les usages de base.</p> <p>Peut se débrouiller dans des échanges sociaux très courts, en utilisant les formes quotidiennes polies d'accueil et de contact. Peut faire des invitations, des excuses et y répondre.</p>
A1	Peut établir un contact social de base en utilisant les formes de politesse les plus élémentaires: accueil et prise de congé, présentations, dire "merci", "s'il vous plaît", "excusez-moi", etc.
Pré-A1	Pas de descripteur disponible

RETOUR AU TABLEAU DE NAVIGATION

Sélection de grilles du Volume Complémentaire du CECR

Compétences communicatives

COMPETENCES PRAGMATIQUES

Grille 8 : Développement thématique

C2	Peut utiliser les conventions propres au type de texte concerné avec assez de flexibilité pour communiquer efficacement des idées complexes, retenir l'attention du lecteur avec aisance et atteindre tous ses objectifs communicatifs.
C1	Peut utiliser les conventions propres au type de texte visé pour retenir l'attention du lecteur cible et communiquer des idées complexes. Peut faire des descriptions et des récits compliqués, avec des thèmes secondaires et certains plus développés et arriver à une conclusion adéquate. Peut écrire l'introduction et la conclusion appropriées à un texte long et complexe. Peut développer et défendre assez longuement des points principaux à l'aide d'éléments complémentaires, d'arguments et d'exemples appropriés.
	Peut développer méthodiquement une argumentation en mettant en évidence les points significatifs et les éléments pertinents. Peut présenter une suite d'arguments complexes et y répondre de façon convaincante.
B2	Peut suivre la structure conventionnelle d'une tâche communicative visée au moment de communiquer ses idées. Peut faire une description ou un récit clair en développant et argumentant les points importants à l'aide de détails et d'exemples significatifs. Peut développer une argumentation claire, en élargissant et confirmant ses points de vue par des arguments secondaires et des exemples pertinents. Peut évaluer les avantages et les inconvénients de différentes options. Peut signaler clairement la différence entre un fait et une opinion.
B1	Peut indiquer de façon claire la chronologie d'un texte narratif. Peut développer une argumentation suffisamment bien pour être compris sans difficulté la plupart du temps.* Montre qu'il/elle a conscience de la structure conventionnelle d'un texte au moment de communiquer ses idées. Peut rapporter assez couramment un récit ou une description non complexes sous forme d'une suite de points.
A2	Peut raconter une histoire ou décrire quelque chose par une simple liste de points. Peut, pour donner un exemple dans un texte très simple, utiliser « comme » et « par exemple ». Pas de descripteur disponible
A1	Pas de descripteur disponible
Pré-A1	Pas de descripteur disponible

Grille 9 : Cohérence et cohésion

C2	Peut créer un texte cohérent et cohésif en utilisant de manière complète et appropriée les structures organisationnelles adéquates et une grande variété d'articulateurs.
C1	Peut produire un texte clair, fluide et bien structuré, démontrant un usage contrôlé de moyens linguistiques de structuration et d'articulation. Peut produire un texte bien organisé et cohérent en utilisant une variété d'articulateurs et de schémas d'organisation.
B2	Peut utiliser avec efficacité une grande variété de mots de liaison pour marquer clairement les relations entre les idées. Peut utiliser un nombre limité d'articulateurs pour relier ses énoncés dans un discours clair et cohérent, bien qu'il puisse y avoir quelques « sauts » dans une longue intervention. Peut produire un texte en général bien organisé et cohérent, utilisant toute une gamme de mots de liaison et d'articulateurs. Peut organiser des textes longs en paragraphes logiques.
B1	Peut introduire un contre argument dans un texte simple discursif (par exemple avec « cependant »). Peut relier une série d'éléments courts, simples et distincts en une suite linéaire de points qui s'enchaînent. Peut élaborer, dans un récit, des phrases assez longues et les relier entre elles en utilisant un nombre limité d'articulateurs. Peut créer des sauts de paragraphes simples et logiques dans un texte assez long.
A2	Peut utiliser les articulations les plus fréquentes pour relier des énoncés afin de raconter une histoire ou décrire quelque chose sous forme d'une simple liste de points. Peut relier des groupes de mots avec des connecteurs simples tels que « et », « mais » et « parce que ».
A1	Peut relier des groupes de mots avec des connecteurs élémentaires tels que « et » ou « mais ».
Pré-A1	Pas de descripteur disponible

RETOUR AU TABLEAU DE NAVIGATION

Sélection de grilles du Volume Complémentaire du CECR

Compétences communicatives

Grille 10 : Précision

C2	Peut exprimer avec précision des nuances de sens assez fines, en utilisant avec une correction suffisante une gamme étendue de procédés de modalisation (par exemple, adverbes exprimant le degré d'intensité, propositions restrictives). Peut insister, discriminer et lever l'ambiguïté.
C1	Peut qualifier avec précision des opinions et des affirmations en termes de certitude/doute, par exemple, ou de confiance/méfiance, similitude, etc. Peut utiliser à bon escient les modalités linguistiques pour indiquer la force d'une affirmation, d'un argument ou d'un point de vue.
B2	Peut transmettre une information détaillée de façon fiable. Peut communiquer les points essentiels même dans des situations exigeantes, bien que son langage manque de pouvoir expressif et d'expressions idiomatiques.
B1	Peut expliquer les points principaux d'une idée ou d'un problème avec une précision suffisante. Peut transmettre une information simple et claire, d'intérêt immédiat, en mettant en évidence quel point lui semble le plus important. Peut exprimer l'essentiel de ce qu'il/elle souhaite de façon compréhensible.
A2	Peut communiquer ce qu'il/elle veut dire dans un échange d'information limité, simple et direct sur des sujets familiers et habituels, mais dans d'autres situations, doit généralement transiger sur le sens.
A1	Peut communiquer des informations très élémentaires sur des détails personnels et des besoins concrets de façon simple.
Pré-A1	Peut communiquer des informations très élémentaires sur des détails personnels de façon simple.

Grille 11 : Aisance à l'oral

C2	Peut s'exprimer longuement dans un discours naturel et sans effort. Ne s'arrête que pour réfléchir au mot juste qui exprimera précisément sa pensée ou pour trouver un exemple approprié qui illustre l'explication.
C1	Peut s'exprimer avec aisance et spontanéité presque sans effort ; seul un sujet conceptuellement difficile est susceptible de gêner le flot naturel et fluide du discours.
B2	Peut communiquer avec spontanéité, montrant souvent une remarquable aisance et une facilité d'expression même dans des énoncés complexes assez longs Peut parler relativement longtemps avec un débit assez régulier bien qu'il/elle puisse hésiter en cherchant tournures et expressions ; l'on remarque peu de longues pauses. Peut communiquer avec un degré d'aisance et de spontanéité qui rend tout à fait possible une interaction régulière avec des locuteurs de la langue cible sans imposer d'effort de part et d'autre.
B1	Peut s'exprimer avec une certaine aisance. Malgré quelques problèmes de formulation ayant pour conséquence pauses et impasses, est capable de continuer effectivement à parler sans aide. Peut discourir de manière compréhensible même si les pauses pour chercher ses mots et ses phrases et pour faire ses corrections sont très évidentes, particulièrement dans les séquences plus longues de production libre.
A2	Peut se faire comprendre dans une brève intervention, même si la reformulation, les pauses et les faux démarrages sont très évidents. Peut construire des phrases sur des sujets familiers avec une aisance suffisante pour gérer des échanges courts et malgré des hésitations et des faux démarrages évidents.
A1	Peut se débrouiller avec des énoncés très courts, isolés, généralement stéréotypés, avec de nombreuses pauses pour chercher ses mots, pour prononcer les moins familiers et pour remédier à la communication.
Pré-A1	Peut se débrouiller en prononçant des paroles très courtes, isolées et répétées à l'aide de gestes et en demandant de l'aide quand cela est nécessaire.

**RETOUR AU TABLEAU DE
NAVIGATION**